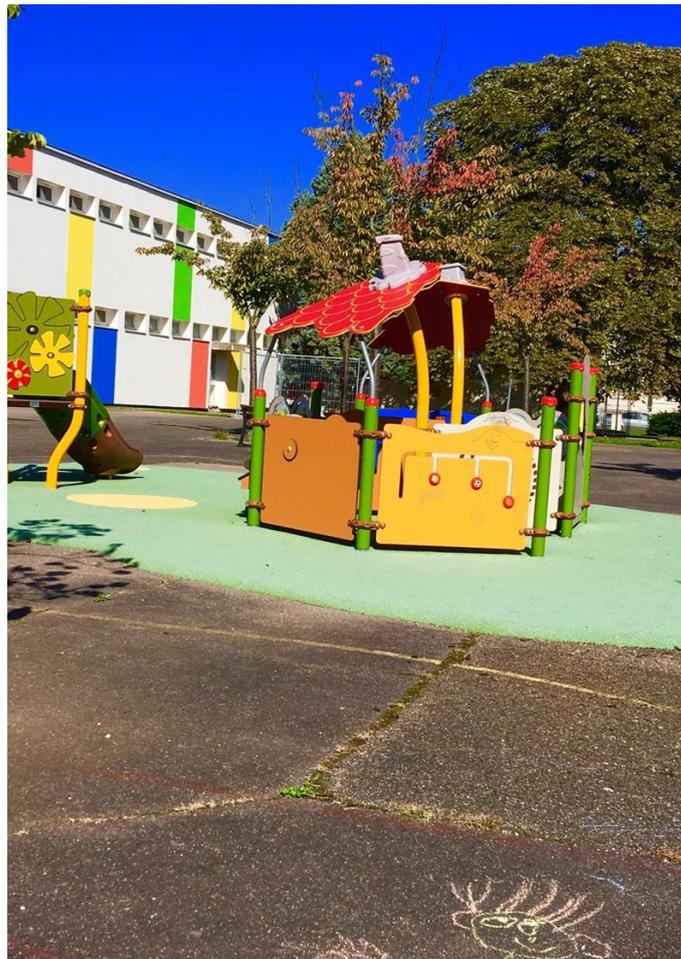


PROJET D'ETABLISSEMENT MULTI-ACCUEIL LA VIGNERAIE



Ce document s'appuie sur

le projet de service du Pôle Petite Enfance qui donne les orientations
le projet éducatif qui détermine un cadre de référence commun

Le projet pédagogique est un outil indispensable qui énonce les valeurs et orientations portées par l'équipe au regard de l'accueil de l'enfant qui leur est confié.

C'est aussi un document de référence pour les familles qui peuvent le consulter, qui donne aux professionnelles un appui technique leur permettant de garantir un accueil de qualité de l'enfant et de sa famille.

C'est également un support de réflexion, d'évaluation, et d'évolution pour les équipes professionnelles : il permet à chaque professionnel de questionner, d'analyser sa pratique et de lui donner du sens.

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
1. Le gestionnaire et sa situation administrative.....	4
2. La structure.....	4
3. Organigramme des professionnels du Multi Accueil La Vigneraie	6
II. PROJET SOCIAL	7
1. Identification des besoins.....	7
2. Réponse aux besoins	7
III. LE PROJET PEDAGOGIQUE COLLECTIF ET FAMILIAL	8
1. Objectifs à l'attention des parents	8
A. INFORMER : Accompagner la recherche d'un mode d'accueil	8
B. ACCOMPAGNER : Préparer la séparation et construire une relation de confiance avec les parents.....	10
C. ASSOCIER : Donner une place aux parents tout au long de l'accueil	11
2. Objectifs à l'attention des enfants	15
A. PROTEGER : Créer un environnement sécurisant et contribuer à sa bonne santé....	15
B. OBSERVER : Etre attentif à chaque enfant	28
C. EVEILLER : Contribuer au bien-être et à l'éveil de l'enfant	29
IV. RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS	31
1. Les partenaires éducatifs.....	31
2. Les partenaires institutionnels	32
3. Les instituts de formation	32
4. Les institutions de prise en charge spécifique de l'enfant et/ou de sa famille	32
V. EVALUATION – CONCLUSION	33
VI. ANNEXES	34

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

1. Le gestionnaire et sa situation administrative

Le Multi Accueil La Vigneraie est un équipement géré par la

VILLE DE METZ
Pôle Petite Enfance
144 avenue de Thionville
57050 METZ

2. La structure

Le Multi Accueil La Vigneraie est situé 15 chemin sous les vignes sur le quartier messin de Devant-les Ponts.

Téléphone : 03 87 80 18 80
Mail : lavigneraie@mairie-metz.fr

Cet équipement offre au public diverses possibilités d'accueil :

Le Multi Accueil collectif La Vigneraie est ouvert toute l'année de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi, sauf jours fériés de Moselle et lundi de Pentecôte (journée de solidarité).

Le multi accueil est fermé trois semaines sur la période de juillet-août et une semaine sur la période de Noël-Nouvel An. Ces dates sont définies en début de chaque année par le Pôle Petite Enfance.

L'établissement est également fermé 1 à 2 jours par an pour « journée pédagogique » des professionnelles.

L'accueil des enfants du collectif est encadré par des professionnelles de la petite enfance.

La capacité d'accueil est de 60 places.

L'accueil peut être régulier de plus de 20h, moins 20h ou occasionnel.

L'unité familiale de La Vigneraie est ouverte de 7h00 à 19h00 du lundi au vendredi sauf jours fériés de Moselle et lundi de Pentecôte (journée de solidarité).

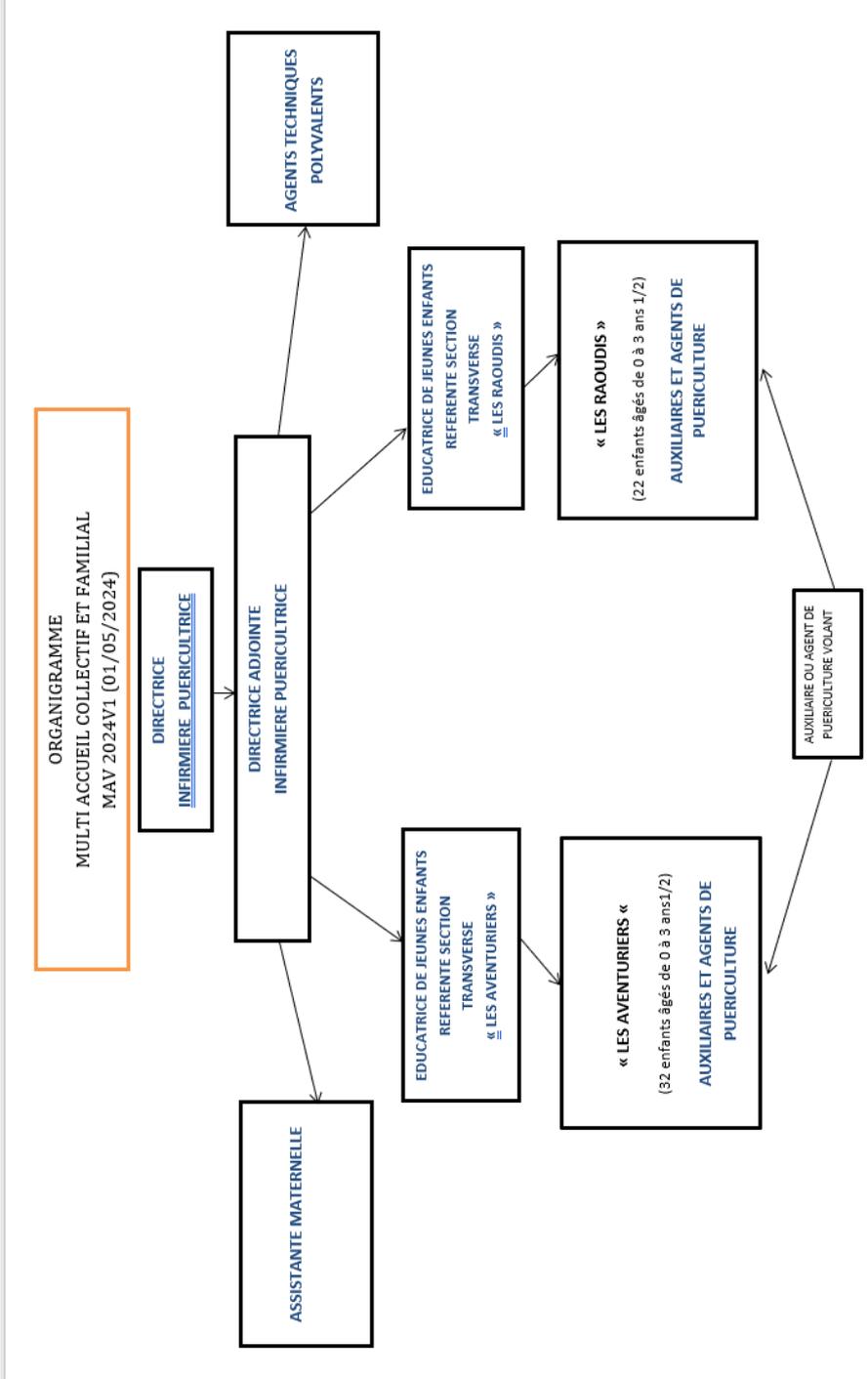
L'accueil des enfants se fait au domicile d'une assistante maternelle agréée dont l'employeur est la ville de Metz.

L'assistante maternelle est soumise aux mêmes fermetures qu'en accueil collectif.

La capacité d'accueil de l'unité familiale est de 3 enfants en accueil régulier.



3. Organigramme des professionnels du Multi Accueil Jardinothèque La Vigneraie



II. PROJET SOCIAL

Historiquement terre de vignerons et maraîchers, ce quartier situé au nord - ouest de la ville est rattaché à Metz en 1908.

Le développement des zones industrielles et commerçantes, des voies publiques autour de Devant-Les-Ponts ainsi que l'évolution démographique ont fait de ce quartier un lieu de vie familial et professionnel important.

1. Identification des besoins

En 2001, la ville de Metz suggère la réalisation d'une structure petite enfance dans le quartier. Les locaux de l'école Château AUMIOT sont réhabilités pour donner naissance au Multi Accueil La Vigneraie en 2004.

L'unité familiale sera rattachée à la structure en 2008.

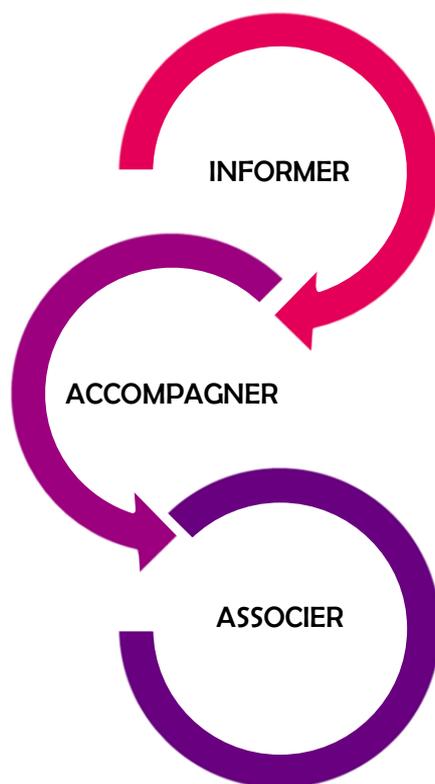
2. Réponse aux besoins

L'activité du Multi Accueil La Vigneraie continue d'évoluer au fil des années pour répondre aux besoins spécifiques de la population du quartier, de la ville et des alentours en proposant :

- L'augmentation des places en accueil collectif, jusqu'à 60 places aujourd'hui
- Le développement de l'accueil de proximité en favorisant l'accueil en halte-garderie occasionnelle
- La mise en place de la Prestation de Service Unique (PSU) horaire
- L'ouverture des accueils réguliers aux Metz Métropolitains en 2017

III. LE PROJET PEDAGOGIQUE COLLECTIF ET FAMILIAL

1. Objectifs à l'attention des parents : Coéducation et Parentalité



A. INFORMER : Accompagner la recherche d'un mode d'accueil

La ville de Metz guide les familles dans leurs recherches d'un mode d'accueil pour leur enfant.

Elle met en place un service de centralisation des inscriptions permettant aux familles de disposer d'un lieu unique d'écoute, de renseignement et d'accompagnement quant à la détermination d'un choix de lieu de garde et/ou de mode d'accueil.

Relais Petite Enfance
Allo mairie : 0800 891 891

L'accueil régulier collectif ou familial répond à des besoins d'accueil réguliers et stables pour les enfants de 0 à 6 ans. Il est réservé aux familles domiciliées sur Metz ou sur l'Eurométropole de METZ. Les familles dont l'employeur a signé un partenariat avec la ville de Metz peuvent en bénéficier.

Un contrat est établi entre la famille et l'établissement retenu, précisant les modalités d'accueil de l'enfant selon les besoins exprimés par la famille.

L'accueil occasionnel et/ou régulier de moins de 20h répond à des besoins ponctuels des familles en fonction des disponibilités de l'équipement.

L'inscription se fait auprès de la direction du Multi Accueil.

L'admission définitive de l'enfant est prononcée après réception du dossier administratif complet de l'enfant et s'accompagne d'une période de familiarisation adaptée au rythme de l'enfant et de sa famille.

L'accueil est facturé au ¼ heure.

Le tarif, selon barème CNAF, est fonction des revenus de la famille, de la composition familiale et de la domiciliation.

B. ACCOMPAGNER : Préparer la séparation et construire une relation de confiance avec les parents

a) Le temps de se rencontrer et d'organiser l'accueil

Le premier contact avec les parents (qu'il soit physique ou téléphonique) aboutit à la planification d'un temps de rencontre privilégiée qui permettra aux parents et à l'enfant, s'il est présent, de faire connaissance avec la structure qui va l'accueillir (équipe professionnelle, locaux, domicile de l'assistante maternelle).

Ce temps d'échanges avec le directeur de la structure (ou son adjoint), avec les référentes Educatrices de Jeunes Enfants (EJE) permettra d'organiser l'arrivée de l'enfant, de personnaliser son accueil et sa prise en charge et de préparer la séparation de l'enfant d'avec sa famille.

L'équipe d'encadrement (puéricultrices et éducatrices de jeunes enfants) se tient à disposition, et consacre le temps nécessaire pour :

- présenter la structure et son fonctionnement (le domicile de l'assistante maternelle si le choix se porte sur l'unité familiale).
- identifier les demandes et attentes des parents, répondre à leurs interrogations
- organiser et planifier le début de la période de familiarisation pour l'enfant, la famille et l'équipe (ou l'assistante maternelle) en fonction des impératifs familiaux et des contraintes de chacun.
- constituer le dossier administratif finalisant l'accueil de l'enfant

b) Le temps de s'approprier, de faire connaissance, de se faire confiance

La durée de cette familiarisation dépend de l'enfant, de la famille, de leur vécu, des contraintes familiales ou professionnelles : elle est souple et adaptable aux besoins de chacun.

C'est également un temps utile pour initier un processus de coéducation entre la famille et les professionnelles, partenariat qui va garantir un accueil de qualité de l'enfant au sein de l'équipement.

Les professionnelles sont attentives à laisser le temps nécessaire aux familles pour confier sereinement leur enfant : le temps de présence de la famille auprès de l'enfant est réévalué en fonction du besoin ou des émotions de chacun.

Ainsi, la période de familiarisation s'organise sur plusieurs jours et progressivement.

C. ASSOCIER : Donner une place aux parents tout au long de l'accueil

a) Information des parents

Les parents disposent de plusieurs documents ressources sur la vie de leur enfant : le livret d'accueil, le projet d'établissement et le règlement de fonctionnement.

Ces documents sont des supports permettant d'obtenir des informations concrètes, utilisables au quotidien, un éclairage sur l'organisation de l'équipement ou des précisions administratives.

Des informations ponctuelles sont affichées sur les tableaux d'informations situés au RDC de la structure : les familles sont invitées à consulter régulièrement les affichages.

L'identité des professionnelles est affichée sous forme de trombinoscope à l'entrée de chaque section.

Les trombinoscopes de l'équipe d'encadrement, de l'équipe technique ainsi que de la professionnelle de l'unité familiale sont affichés au Rez de Chaussée.

L'équipe professionnelle organise annuellement des réunions à destination des familles par groupe d'enfants (café des parents, réunion de rentrée...).

Ce temps d'échange permet de répondre aux questionnements des familles et d'expliquer l'organisation des différents groupes de vie.

Des réunions ainsi que des affichages thématiques sont organisés régulièrement (ex : les émotions de l'enfant etc.)

Les familles ont la possibilité de consulter le site « toute mon année .com » où sont illustrés photographiquement certains temps de vie au multi accueil.

b) Transmissions parents/ professionnels

☒ Les transmissions

Dans un souci de confidentialité, les familles sont accueillies une à une de façon privilégiée, les autres familles sont invitées à patienter à l'extérieur de la salle de vie.

Le matin, parents et professionnelles échangent autour de l'enfant, de la famille.

La professionnelle retranscrit les informations sur le livret individuel de l'enfant.

Au départ de l'enfant, le parent sollicite les professionnelles sur les informations qu'il souhaite connaître sur la journée de son enfant.

☒ Les anniversaires

Les familles sont informées, via une affichette, que leur enfant (à partir de 2 ans) peut fêter son anniversaire au sein de l'unité de vie. L'équipe d'encadrement est disponible pour échanger avec la famille sur les modalités.

En unité familiale, un gâteau est en général réalisé au domicile de l'assistante maternelle avec la participation de l'enfant selon ses capacités.

Cette journée toute particulière est mise en valeur par un goûter festif : mise en place d'une grande table et petite fête à la suite du goûter.

☒ Les temps d'éveil

Les parents qui souhaitent proposer des temps d'éveil (musique, histoire, activité manuelle...) sont invités à se mettre en relation avec le référent de l'unité de vie de leur enfant. Ce dernier organisera et précisera les modalités de sa réalisation avec le parent.

☒ Les sorties

Nous organisons des sorties à l'extérieur de la structure (sorties dans le quartier, ludothèque, bibliothèque marché de Noël...).

Les modalités sont conformes au règlement de fonctionnement.

☒ Les animations ponctuelles et /ou saisonnières

Nous nous attachons à marquer les différents moments de l'année : chandeleur, carnaval, pâques, halloween, Saint Nicolas et Noël.

Les familles peuvent être sollicitées pour contribuer à l'organisation d'une fête au sein de l'établissement. (Ex : fourniture d'un déguisement pour la fête de carnaval).

☒ La fête annuelle de l'équipement

Un temps festif à l'attention des enfants, fratries et parents accueillis au sein du Multi Accueil (collectif ou familial) est organisé au cours de l'année.

C'est un temps convivial de plaisirs partagés, d'échanges, de liens, de rencontres et de détente.

Les familles peuvent également s'investir en confectionnant des gâteaux, des décors ou en proposant une animation.

c) Le conseil des parents

Le Pôle Petite Enfance de la ville de Metz a mis en place un conseil des parents.

Cette instance a pour objectifs :

- De renforcer le dispositif de démocratie participative de la ville
- De s'impliquer au côté des parents dans une mission de Co-éducation.

Ces échanges permettent aux parents de mieux connaître le lieu d'accueil de leur enfant, et aux professionnelles, de mieux appréhender les attentes des parents pour y apporter des réponses adaptées.

Le compte rendu de chaque réunion ainsi que l'identité des représentants du conseil des parents pour le Multi Accueil La Vigneraie sont disponibles et consultables sur le tableau d'affichage au RDC.

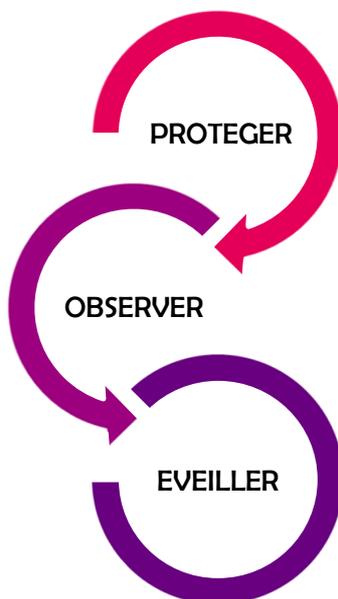
Un espace qualité est installé dans le sas d'entrée du Multi Accueil La Vigneraie dans le but de faciliter l'expression des parents (satisfecits, questionnements...).

d) Enquête de satisfaction

Une enquête est menée annuellement auprès des familles accueillies au sein de l'établissement ou au sein de l'unité familiale pour mesurer leur degré de satisfaction quant à l'accueil de leur enfant.

Les résultats obtenus permettent aux équipes d'améliorer la qualité de leur pratique, de vérifier la concordance entre les besoins et souhaits des familles et l'organisation proposée, de contrôler la mise en œuvre des procédures annoncées dans le cadre de la certification.

2. Objectifs à l'attention des enfants



A. PROTEGER : Créer un environnement sécurisant et contribuer à sa bonne santé

a) Environnement

☒ L'ouverture de l'équipement est soumise à l'autorisation du Conseil départemental qui s'assure que les prestations proposées par le Multi Accueil sont conformes à la législation, notamment en termes de fonctionnement, de capacité d'accueil et d'adéquation des locaux.

Le taux d'encadrement des enfants retenu dans le cadre des groupes transverses est d'une professionnelle pour 6 enfants.

Le domicile de l'assistante maternelle a reçu l'agrément de la Protection Maternelle et Infantile afin que cette dernière puisse y accueillir des enfants.

Les locaux répondent aux normes demandées par la ville de Metz concernant la sécurité des enfants accueillis.

☒ La maintenance des locaux du Multi Accueil est assurée par les services techniques de la ville de Metz.

Le directeur et l'équipe d'encadrement assurent le signalement et le suivi des travaux à réaliser.

Au domicile de l'assistant maternel, les conditions de sécurité sont réévaluées chaque année par le référent de l'unité familiale ou en cours d'année, si des travaux ont été réalisés.

☒ L'entretien des locaux est réalisé quotidiennement par 3 agents techniques en collectivité. C'est l'assistant maternel qui est responsable de l'hygiène et de l'entretien de son domicile pour l'unité familiale.

☒ La réglementation des différents postes de travail techniques est conforme aux normes attendues en structure Petite Enfance :

- Application de la méthode HACCP (analyse des dangers et points critiques pour leur maîtrise) en cuisine relai : Elle garantit la sécurité alimentaire des plats ou épicerie proposés aux enfants.
- Maîtrise des risques dans l'espace "blanchisserie" par une procédure garantissant le bon « traitement » du linge

☒ Des protocoles d'évacuation des locaux ont été mis en place en cas d'urgence ou d'incendie. Deux exercices d'évacuation ont lieu chaque année permettant de s'assurer avec régularité de la connaissance et de la bonne application des procédures. Une procédure en cas d'intrusion ou d'attaque est mise en place. Les zones de barricadement et les consignes sont connues des professionnelles.

☒ Développement durable : Le multi accueil La Vigneraie s'inscrit dans le projet développement durable initié par la ville de Metz. Les actions menées visent à améliorer la qualité de vie des enfants, des familles et des professionnelles au sein de la structure (cf. panneau développement durable situé au rez de chaussée de l'EAJE). L'assistante maternelle est sensibilisée et adapte ses pratiques quotidiennes.

☒ **Les matériels**, les structures de psychomotricité, les jeux et jouets à destination des enfants sont adaptés, respectent l'âge des enfants accueillis et sont nettoyés régulièrement.

b) Repères

☒ **Les professionnelles**

L'équipe professionnelle du Multi Accueil La Vigneraie se compose de professionnelles de la petite enfance et d'agents techniques qui par leurs formations, leur complémentarité et leur expérience, sont au service des enfants accueillis et de leurs familles. Toutes, par leur empathie et leur bienveillance, veillent au bien-être de l'enfant et de sa famille. (cf. ANNEXE 1 :CHARTRE DE BIENVEILLANCE AU MULTI ACCUEIL LA VIGNERAIE)

Les professionnelles sont identifiées et connues des enfants et de leurs familles.

Tout au long de leur carrière, elles bénéficient de formations pour découvrir, améliorer, développer leurs compétences et connaissances professionnelles.

Les auxiliaires de puériculture, les agents de puériculture ou l'assistante maternelle accompagnent les enfants sur la journée. Elles sont les interlocuteurs privilégiés des familles.

Les référents éducatifs, éducatrices de jeunes enfants, sont chargés de l'organisation des différentes unités de vie en collectivité. L'accompagnement de l'assistante maternelle en unité familiale est réalisé par la puéricultrice adjointe du multi accueil.

Ces référents accompagnent, conseillent, soutiennent les professionnelles dans la prise en charge quotidienne de l'enfant et/ou du groupe d'enfants.

Ils sont les interlocuteurs privilégiés des familles.

Les échanges professionnels, les réunions et projets d'équipe, les journées pédagogiques du personnel contribuent à faire évoluer sans cesse nos pratiques au service de l'enfant et de sa famille.

Les agents techniques polyvalents (en collectivité) sont des acteurs clés de l'organisation quotidienne. Les professionnels sont en charge de la réception, de la remise en température, de la préparation et du service des repas et des goûters, de l'entretien des locaux et du traitement du linge.

La directrice et son adjointe (puéricultrices) sont en charge de la gestion globale de l'équipement (administrative, budgétaire, organisationnelle, gestion du personnel, responsables des projets.)

La ville de Metz offre à ses professionnels l'opportunité de rencontres pour échanger, analyser leur pratique et définir des stratégies de travail cohérentes :

- ☛ Visite à domicile des assistants maternels
- ☛ Réunions mensuelles des directeurs
- ☛ Point santé réguliers des adjoints à la direction
- ☛ Réunions de sections
- ☛ Réunions d'encadrement hebdomadaires
- ☛ Colloque petite enfance
- ☛ Groupes d'analyses de pratiques professionnelles
- ☛ Séminaires des professionnels d'encadrement
- ☛ Réunions équipe technique

☒ Les univers de vie

Différents univers de vie sont aménagés pour répondre aux besoins spécifiques des enfants accueillis en groupe transverse.

Au domicile de l'assistante maternelle, le lieu de vie de l'enfant est également le lieu de vie de la professionnelle.

L'aménagement de l'espace est organisé pour permettre la prise en charge aisée, fonctionnelle et adaptée de l'enfant.

☒ L'organisation des groupes et déroulement des journées

En collectivité, les enfants évoluent au sein de 2 unités transverses : les Aventuriers et les Raoudis depuis septembre 2023.

L'équipe professionnelle vise les objectifs suivant :

- Le plaisir de l'enfant
- L'éveil, le développement et l'épanouissement de l'enfant
- La satisfaction des besoins physiques et psychiques
- L'autonomie de l'enfant
- La créativité de l'enfant
- Le respect de l'autre
- Découverte des règles de vie en collectivité
- La notion de partage
- Réponse au besoin de sécurité physique et psychique de l'enfant

LA VIE DE L'ENFANT AU SEIN DE LA SECTION TRANSVERSE AVENTURIERS

L'Unité transverse des Aventuriers a été mise en place en 2023. Elle compte au maximum 32 enfants, accueillis en journée, âgés de 2.5 mois jusqu'à leur scolarisation.

Elle est située au 1^{er} étage du Multi Accueil et dispose de différents espaces de vie.

Cinq professionnelles minimum, qualifiées, diplômées de la petite enfance, accompagnent et prennent en charge au quotidien les enfants avec bienveillance et respect.

Une Educatrice de Jeunes Enfants est chargée de l'encadrement de l'équipe, de l'organisation et du bon fonctionnement de l'unité transverse.

Le projet de vie chez les Aventuriers a été mis en place afin de répondre à chaque moment de la journée, aux besoins d'enfants d'âges différents.

Il découle de l'observation, constante des équipes, des professionnelles, qui cherchent à faire évoluer leurs pratiques, leur savoir-faire et leur savoir-être.

C'est pourquoi, il s'attache à offrir à chaque enfant accueilli au sein du groupe transverse Aventuriers un environnement sécurisé et accueillant.

Il vise aussi à permettre à chacun d'exprimer ses différentes potentialités, qu'elles soient motrices, sensorielles, émotionnelles ou cognitives.

Ainsi, l'organisation et le fonctionnement de l'unité transverse s'articulent autour d'axes différents que sont :

-Le jeu libre : qui offre la possibilité à l'enfant de choisir, découvrir, manipuler comme il l'entend. Imaginatif et dirigé par l'enfant lui-même, la professionnelle est présente pour inviter l'enfant à jouer. Elle participe, l'initie, sans faire à sa place. Elle lui permet de mettre en action sa créativité et respecte les étapes de ses apprentissages.

-La motricité libre : qui permet à l'enfant d'acquérir seul les étapes de son développement moteur. Sans entrave, les initiatives de l'enfant sont encouragées par la professionnelle, qui, par sa présence, l'encourage et le rassure.

-La communication positive : qui consiste à utiliser des phrases positives tournées vers l'écoute et les besoins de l'enfant lorsque la professionnelle s'adresse à lui. Elle l'aide ainsi à prendre confiance, à construire son estime de soi, favorisant aussi le développement de son autonomie par le dialogue et la coopération de l'enfant.

-La communication gestuelle associée à la parole : c'est un outil utilisé et proposé dès la 1^{ère} année envers l'enfant qui s'exprime mais ne parle pas encore. Cela consiste à ce qu'un geste précis « signe » un mot et s'associe à la parole de la professionnelle pour permettre à l'enfant de comprendre, assimiler et développer l'acquisition progressive du langage. Elle favorise aussi le lien privilégié qui se tisse entre la professionnelle et l'enfant. Celui-ci se sent écouté, reconnu dans les émotions et besoins qu'il exprime.

-L'aménagement évolutif des espaces et leur libre exploration : il vise à permettre à l'enfant d'évoluer, de découvrir et expérimenter chaque univers de jeux selon ses compétences, ses envies et son stade de développement.

C'est pourquoi différents jeux et jouets, matériels sensoriels sont proposés et adaptés aux différents âges.

Au rythme de l'ouverture ou fermeture de ces différents univers, les professionnelles guident et encouragent les initiatives. Elles indiquent aussi les consignes les règles fixées que nécessitent la relation à l'autre, le respect, la protection et l'entraide.

Les interactions qui se créent ainsi naturellement entre les enfants d'âges différents, dans un même lieu, contribuant à développer la socialisation au sein du groupe, en collectivité.

En parallèle, l'équipe est aussi soucieuse de proposer au quotidien un accompagnement adapté et souple au cours du déroulé de la journée.

Bien que les rythmes de vie, besoins soient différents pour des enfants d'âges différents, au sein d'un même groupe, la prise en charge de tous les enfants en collectivité nécessite la mise en place de repères au cours de la journée qui aident l'enfant à se situer par rapport à l'espace et au temps. Il comprendra ainsi davantage son environnement, l'apprivoisera en se sentant confiant et rassuré.

C'est ainsi que les accueils du matin, à partir de 7h30 se déroulent chaque jour dans le même espace et privilégient un temps d'échanges individualisé. Ce temps permet d'inscrire l'enfant dans la continuité entre sa vie familiale et la vie à la crèche.

Puis, au fur et à mesure de l'arrivée des professionnelles, au cours de la matinée, l'occasion est donnée d'ouvrir progressivement les différents univers et permettre aux enfants d'investir, explorer, jouer.

Une collation hydrique, des fruits frais sont proposés aussi chaque matin vers le milieu de la matinée.

Cela permet de faire une « petite pause » avant de profiter des différentes activités, temps d'éveil en petits groupes, ou individualisé, animés par les professionnelles dans les différents espaces.

Activités motrices, éducatives, jeux de manipulations, découvertes sensorielles, sont tour à tour proposées.

Les enfants peuvent aussi profiter lorsque le temps le permet, en toutes saisons, du petit jardin, de la cour et du tobogan, de l'amphithéâtre ou de la piste cyclable.

Autant d'univers différents à explorer selon l'envie de chacun, sans obligation d'y participer.

En parallèle, une à deux professionnelles organisent et accompagnent la prise en charge pour les plus petits des temps de repos, sieste, repas (biberons) et éveil.

De même, les moments de changes, de soins et d'hygiène, l'accompagnement vers l'acquisition de la propreté sont réalisés au besoin tout au long de la journée.

En fin de matinée, c'est le retour à un moment partagé, plus calme autour de chants, comptines et histoires qui est proposé aux enfants. Il s'agit d'un temps d'échanges et de langage collectif qui permet aussi de s'apaiser, se ressourcer avant le repas qui se situe vers 11h45.

Compte tenu du nombre d'enfants présents à la journée chez les aventuriers, l'équipe a fait le choix d'organiser la restauration sur 2 à 3 espaces distincts, pour que ce temps demeure convivial et privilégié, et afin de répondre aux besoins de chacun.

Ainsi, pour les enfants qui ont la capacité de se servir seuls et manger à table, le repas est proposé sous la forme d'un « self » : Des plateaux individuels, compartimentés, offrent la possibilité à l'enfant de venir se servir seul, aidé si besoin par une professionnelle. Celle-ci veille également à proposer les différents plats, respectant l'envie et le régime alimentaire de chacun.

Encouragé à goûter et découvrir de nouvelles saveurs, l'enfant choisit ensuite de s'installer, à la place qu'il souhaite.

Pour les plus petits qui ne sont pas encore en capacité de manger seuls, les repas sont proposés en chaise haute, ou dans de petits fauteuils adaptés ou encore dans les bras selon les besoins.

Enfin, à l'issue de ce temps fort de fin de matinée, une autre occasion est donnée aux enfants qui en éprouvent le besoin de se reposer, s'apaiser, se ressourcer, dormir.

Chaque enfant est invité s'il le souhaite, à se déshabiller, adopter une tenue plus confortable et disposer ses affaires dans une petite bassine personnalisée, aidé au besoin par la professionnelle.

Une musique douce accompagne l'organisation de ce temps calme du coucher, dans le dortoir, où chaque enfant dispose de son propre lit ou couchette, avec son doudou, sa sucette s'il en possède.

Respectant les rythmes d'endormissement et de coucher propres à chacun, une partie des professionnelles accompagnent les enfants dans le dortoir tandis que d'autres se rendent disponibles à la prise en charge des autres enfants, dans l'espace détente.

Elles proposent des jeux, histoires et temps d'éveil propices à ce moment calme en fonction des besoins de chacun.

En début d'après-midi, et au fur et à mesure que se déroulent les réveils et levers échelonnés, les changes, les enfants rejoignent progressivement les univers de vie et de jeux.

Le temps du goûter a lieu vers 15h30 et se situe au milieu d'une journée bien remplie. Comme pour les repas, le goûter se déroule dans 2 à 3 espaces.

Puis à partir de 16h, les premiers départs ont lieu.

Comme pour les accueils du matin, chaque famille est accueillie individuellement et une professionnelle se rend disponible afin de rendre compte de la journée de l'enfant, échanger avec le parent s'il le souhaite.

La dernière partie de l'après-midi est consacrée en alternance aux jeux libres, activités d'éveil du groupe dans les différents espaces ou, à l'extérieur, que nous privilégions surtout lorsque la belle saison arrive.

Au fur et à mesure des départs des enfants et des professionnelles, les univers sont progressivement refermés.

Les derniers départs ont lieu en présence d'une seule professionnelle vers 18h. Celle -ci referme pour 18h30 l'unité de vie des Aventuriers.

Le déroulé de la journée, l'organisation et le fonctionnement mis en place continuent d'évoluer, au rythme des besoins et des enfants accueillis chaque jour et chaque année. L'équipe éducative continue de s'interroger sur ses pratiques, pour répondre aux différents besoins et apporter une prise en charge de qualité.

C'est pourquoi, des temps d'observation des enfants, de réflexions, d'échanges, de communication en équipe, lors de réunions, de retours des familles, nous laissent aussi la latitude de faire évoluer si nécessaire notre projet dans le temps.

LA VIE DE L'ENFANT AU SEIN DE LA SECTION TRANSVERSE RAUDIS

La section des raoudis accueille maximum 22 enfants de 2mois1/2 à 3 ans et demi environ dans une unité regroupant plusieurs univers et, est encadrée par 4 professionnelles minimum.

L'organisation de la section s'est construit autour des besoins et de l'évolution des enfants accueillis.

Elle requiert des capacités d'observation et d'adaptabilité constantes pour les professionnelles qui encadrent ce groupe.

Nous avons bâti notre projet autour de différents axes :

- ✚ la libre exploration et circulation des enfants dans des univers différents avec un aménagement de l'espace réfléchi et adapté. Les enfants ont le choix d'évoluer soit dans une salle de « jeux d'imitation » soit dans une salle « cocooning », soit dans la salle motricité en fonction de leurs envies, et ce, quel que soit leur âge.
- ✚ la motricité libre qui permet à l'enfant de mieux appréhender son corps dans l'espace et d'avoir une évolution plus en rapport avec ses capacités et sa physiologie.
- ✚ La communication gestuelle associée à la parole (un geste signifie un mot) que nous pratiquons au quotidien et ce tout au long de la journée. Cette technique permet à l'enfant et à l'adulte de pouvoir entrer en communication avant même l'apparition du « langage parlé » et générer ainsi moins de frustration.
- ✚ pour les plus petits et avec l'accord de la famille, nous proposons le portage en écharpe afin de sécuriser au mieux l'enfant qui en ressent le besoin mais également de soulager certains maux lorsque cela s'avère nécessaire.

L'accueil des enfants se fait dans la « salle cocooning » jusqu'à l'arrivée de la seconde professionnelle. A ce moment les portes des salles « cocooning » et « jeux d'imitation » s'ouvrent à la libre exploration des enfants. Une professionnelle est

présente dans chaque salle afin d'accueillir et accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses acquisitions. Elle est la référente et l'animatrice du lieu. Les enfants peuvent l'identifier comme telle, que cela soit pour être sécurisé, materné s'ils en ressentent le besoin. Elle propose et met en place différents ateliers d'éveil à destination des enfants qui le souhaitent.

La matinée se déroule en fonction des besoins et envies des enfants accueillis. Une activité d'éveil peut être proposée soit en intérieur, soit en extérieur (espace jardins) libre aux enfants d'y participer ou pas. Différentes salles d'éveil sont à disposition soit au rez de chaussée, soit à l'étage (salle zen, motricité, art...).

Les professionnelles observent et s'adaptent afin de répondre au mieux aux besoins de chacun tout en restant disponible à l'ensemble du groupe. Une sieste est proposée au besoin au cours de matinée. Les enfants s'endorment sur un fond de musique douce. Sucettes et doudous sont à disposition, dans un lieu identifié, dans le cas où l'enfant en ressent l'envie.

Vers 11h45 les enfants en capacité de manger à table mangent ensemble installés autour de petites tables dans la salle de jeux d'imitation. Les enfants qui le souhaitent se servent sous forme de self sous le regard accompagnateur et /ou l'aide d'une professionnelle. Les autres sont servis à table par une professionnelle. Le repas est un temps convivial et d'échanges entre enfants et/ou entre enfants et adultes.

Les plus petits mangent du côté cocooning à bras ou en chaise haute en fonction de leur rythme et de leurs besoins sur la journée.

Puis arrive l'heure de début de sieste des plus grands, et/ou petits, s'ils en éprouvent le besoin. Les plus grands, avec l'aide de la professionnelle, apprennent à se déshabiller (s'ils le souhaitent) doucement jusqu'à devenir totalement autonomes. Les enfants retrouvent ensuite leur lit ou couchette pour un petit temps de repos toujours sur un fond de musique douce.

Pendant ce temps, les enfants éveillés poursuivent leur journée en fonction de leur rythme de siestes ou repas.

En début d'après-midi, vient le temps du levé échelonné. Petit à petit les enfants se lèvent, rejoignent la salle de vie et se rhabillent seuls suivant leurs capacités ou avec l'aide de la professionnelle. Vers 15h30 c'est l'heure du goûter. Il s'organise en petites tables tout comme le repas.

La fin de la journée se déroule de la même façon que la matinée, puis les enfants retrouvent leurs parents au fur et mesure.

Pour des questions de respect et de confidentialité, les temps d'échanges du matin, comme du soir sont réalisés de façon individualisée. Le soir, les professionnelles font part de la journée de l'enfant en fonction de ce que le parent souhaite connaitre.

VISITE AU DOMICILE DE L'ASSISTANTE MATERNELLE

L'assistante maternelle organise ses journées en fonction du nombre d'enfants accueillis à son domicile, des besoins spécifiques de chacun et des contraintes particulières (ex : allers -retours école).

Les sorties et activités ludiques sont quotidiennes.

La puéricultrice référente de l'unité familiale réalise des visites régulières au domicile de l'assistante maternelle afin de s'assurer de la qualité d'accueil, de garantir la sécurité et d'accompagner et soutenir celle-ci .

L'assistante maternelle participe à la vie de la structure une matinée par semaine, aux fêtes ou sorties organisées par le multi accueil.

c) Santé

Le suivi paramédical des enfants est assuré par les puéricultrices de l'établissement sous la supervision d'un médecin référent attaché aux établissements de la ville de Metz.

2 professionnelles chargée de l'inclusion des enfants en situation de handicap peuvent intervenir sur la structure (à la demande des professionnelles et sur validation du médecin de crèche)pour accompagner les enfants présentant un trouble de santé ou de comportement, soutenir les professionnelles dans leur prise en charge spécifique .

Le Protocole d'Accueil Individualisé est un document qui précise les modalités d'accompagnement et de prise en charge de l'enfant dans sa particularité (ex : allergie alimentaire, handicap).

Il renseigne les besoins spécifiques de l'enfant, la manière dont la structure d'accueil va y répondre et si besoin, le traitement ou les soins médicaux nécessaires.

Le protocole est connu par les professionnelles qui prennent l'enfant en charge.

Des protocoles médicaux ont été établis par le médecin attaché aux établissements du Pôle Petite Enfance. Ils permettent aux professionnels de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la prise en charge des enfants malades ou blessés.

L'équipe du Multi Accueil La Vigneraie est sensibilisée à l'importance de l'allaitement maternel.

Elle y accorde une très grande valeur et favorise pour les familles qui en font le choix, la poursuite de l'allaitement dans le cadre du mode d'accueil choisi pour l'enfant.

B OBSERVER : Être attentif à chaque enfant

L'observation est l'outil retenu pour adapter de façon permanente nos actions éducatives : elle permet d'accompagner l'enfant, de favoriser son éveil et son épanouissement, son autonomie dans le plaisir à « faire » seul. (cf. ANNEXE 2 :SYNTHESE DE LA JOURNEE PEDAGOGIQUE :L'OBSERVATION)

Le Multi Accueil La Vigneraie a mis en place un livret personnalisé pour chaque enfant qu'il soit accueilli en collectivité ou en accueil familial.

Les professionnelles enrichissent ce dernier de leurs observations quotidiennes.

Elles pourront ainsi répondre au mieux aux besoins spécifiques de l'enfant.

Les faits marquants dans le développement de l'enfant (développement psychique, moteur...) ainsi que les éléments du contexte familial sont retranscrits dans des grilles d'éveil qui permettent le suivi global de l'enfant.

L'observation individualisée de chaque enfant permet de l'accompagner dans un processus de continuité et non de rupture d'avec sa famille lors de la familiarisation et tout au long de l'accueil.

La famille est accompagnée dans ces différentes étapes qui jalonnent la vie de l'enfant : les professionnelles guident, rassurent et conseillent en fonction des besoins et/ou des demandes.

Ils soutiennent la fonction parentale par leur disponibilité, leur empathie, leur bienveillance sans jugement, leur écoute active

C.EVEILLER : Contribuer au bien-être et à l'éveil de l'enfant

L'évolution constante des pratiques professionnelles ainsi que le passage en groupes transverses demande aux professionnelles une adaptabilité au quotidien.

Chacune peut s'appuyer sur le portage, le maternage comme cadre de référence à une pratique bienveillante et empathique.

La libre exploration des espaces permet à l'enfant d'identifier la professionnelle référente du lieu où il se trouve, auprès de qui il pourra trouver réponse à ses besoins.

L'enfant, encouragé dans ses acquisitions et découvertes, pourra s'éveiller de façon sécurisée et autonome.

♦ Le jeu

Les professionnelles proposent une prise en charge adaptée à l'âge et aux capacités des enfants. Elles sont présentes et disponibles pour rassurer l'enfant, le guider ou l'aider dans le jeu. Elles valorisent l'enfant dans ce qu'il entreprend et accompagnent ses apprentissages dans un climat de confiance rassurant nécessaire à son évolution.

Le jeu est une activité naturelle et nécessaire chez l'enfant. Il permet la découverte tout en étant source de plaisir.

Lorsqu'il joue, l'enfant expérimente sa relation à l'autre :

- Il trouve du plaisir dans l'activité
- Il développe ses compétences
- Il fait de nouvelles expériences.
- Il acquiert de la confiance en soi en « réalisant »
- Il développe sa pensée créative et sa capacité à résoudre des problématiques

La professionnelle aide l'enfant à respecter les règles et les limites, elle l'accompagne dans la gestion de ses émotions/frustrations.

◆ Les espaces extérieurs

Le multi accueil La Vigneraie dispose de différents espaces extérieurs adaptés et sécurisés dont les enfants bénéficient au quotidien.

Ils pourront ainsi découvrir leur environnement, participer à des plantations, récoltes et dégustations, faire des découvertes sensorielles...dans :

- Un espace cour avec structures jeux
- Un jardin
- Des espaces potagers et fruitiers
- Une piste cyclable

◆ Les projets éducatifs

Le multi accueil La Vigneraie s'inscrit dans les projets mis en place par la ville de Metz :

- Projet d'éveil sonore et musical (cf. ANNEXE 3)
- Projet d'éveil au langage (cf. ANNEXE 4)
- Transition vers l'école (cf. ANNEXE 5)
- Projet développement durable (cf. ANNEXE 6)

IV. RELATIONS AVEC LES ORGANISMES

EXTERIEURS

Le Multi Accueil La Vigneraie travaille avec différents partenaires œuvrant sur la ville de METZ :

1) Les partenaires éducatifs

A. Les ludothèques

Le Multi Accueil La Vigneraie propose des sorties à la ludothèque de la Maison de la Petite Enfance aux enfants suffisamment autonomes en terme de motricité.

Ces sorties se font via LE MET', réseau de transport en commun de la ville de Metz. Des « malles à jeux » sont mises à disposition de notre équipement pour faire connaître de nouveaux jeux et diversifier l'offre existante au multi accueil.

B. La bibliothèque

Une bibliothécaire de la bibliothèque « L'Agora" vient régulièrement sur le Multi Accueil La Vigneraie faire découvrir de nouveaux livres aux enfants.

Le Multi Accueil La Vigneraie emprunte régulièrement des livres dans cette bibliothèque pour enrichir les histoires à proposer aux enfants.

Les professionnelles se rendent également à la bibliothèque avec un petit groupe d'enfants .

C. L'association Metz GYM

Un animateur de l'association Metz Gym est présent tous les vendredis matin dans l'établissement. Il organise une activité « baby gym » avec 6 à 8 enfants de plus de 15 mois.

2) [Les partenaires institutionnels](#)

Le multi accueil La Vigneraie organise chaque année un temps de rencontre interprofessionnelle à destination des familles afin de préparer ces dernières à la scolarisation de leur enfant dans le cadre du **projet transition vers l'école**.

Sont présentes :

- Les directeurs des écoles maternelles du quartier
- le référent territoire
- l'équipe d'encadrement du multi accueil
- encadrants et familles des multi accueils du secteur

3) [Les instituts de formation](#)

Il est important pour le Multi Accueil La Vigneraie de s'impliquer dans la formation des futurs professionnels en lien avec le secteur de la petite enfance.

L'ensemble de l'équipe professionnelle travaille conjointement avec les instituts de formation en accueillent les étudiants et apprentis de diverses formations afin qu'ils puissent se former, développer connaissances et compétences, confronter les apports théoriques et la réalité de leur lieu d'exercice professionnel.

4) [Les institutions de prise en charge spécifique de l'enfant et/ou de sa famille](#)

- La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Cet organisme est chargé de la prévention et de la surveillance sanitaire des enfants.

Il surveille et contrôle les établissements d'accueil du jeune enfant, valide, renouvelle les agréments et organise les formations des assistants maternels.

L'équipe d'encadrement du Multi Accueil travaille en partenariat avec les professionnels de la PMI dans le cadre d'un accompagnement spécifique d'enfants ou de familles, dans une intégration sociale à renforcer ou de mesures de protection du jeune enfant (**accueil relai parental**).

- Le Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP), le Service Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)

Nous pouvons être sollicités par ces organismes pour la prise en charge spécifique d'enfants atteints de maladie, de particularités ou porteurs de handicap nécessitant des compétences pluridisciplinaires.

- La ville de METZ

Le service des espaces verts de la ville de Metz nous apporte son concours pour l'entretien de l'espace extérieurs du multi accueil. Les enfants peuvent ainsi profiter de cet espace dans les meilleures conditions

V. EVALUATION – CONCLUSION

Ce projet fait l'objet d'enrichissements réguliers pour répondre aux objectifs fixés et s'assurer de la satisfaction des usagers. Il est réajustable en fonction de l'évolution de nos pratiques professionnelles

VI. ANNEXES

ANNEXE 1
CHARTRE DE BIENVEILLANCE AU MULTI ACCUEIL LA VIGNERAIE

Dans le cadre de ma pratique professionnelle, **je m'engage** :

- * à mettre l'enfant au cœur de mes pratiques

- * à verbaliser mes gestes et mes actes au quotidien, que ce soit à l'enfant, aux familles, aux collègues

- * à respecter les enfants, les familles et les professionnelles

- * à être disponible, prête à accueillir avec le sourire

- * à oser dire les choses avec diplomatie et à recevoir les remarques ou conseils formulés

- * à ne pas parler de l'enfant en sa présence, devant les autres enfants, à ne pas porter de jugement, à ne pas critiquer et à faire preuve de confidentialité

- * à prendre le temps de l'observation et de l'écoute pour répondre au mieux aux besoins des enfants et des familles

- * à travailler en équipe

Document de travail fruit de la réflexion de l'équipe en journée pédagogique.

ANNEXE 2
SYNTHESE DE LA JOURNEE PEDAGOGIQUE 2014
L'OBSERVATION)

Cette matinée d'ateliers en petits groupes a été l'occasion pour l'équipe professionnelle de découvrir ou d'approfondir cet outil nommé **OBSERVATION**.

Chaque groupe a pu se réunir et échanger sur cette thématique.

L'équipe d'encadrement a souhaité travailler autour de plusieurs questionnements, invitant chaque professionnelle à faire part de son expérience, de ses compétences ou aptitudes, de son regard sur le sujet.

Qu'est-ce que l'observation ?

Que puis-je observer dans mon exercice au quotidien ?

En quoi cette observation peut-elle être utile dans la prise en charge de l'enfant et de son parent ?

Dans un second temps, l'équipe d'encadrement a travaillé avec les professionnelles sur la compréhension et l'utilisation de la « mécanique » de l'observation.

Comment observer ?

Comment retranscrire fidèlement ses observations.

Comment utiliser ses observations dans le temps et dans la continuité ?

Comment personnaliser la prise en charge de l'enfant par l'observation ?

Utiliser ses observations comme support de l'échange et des transmissions avec la famille

Au regard de l'ensemble de ces questionnements, les professionnelles ont pu enrichir leurs connaissances, développer des compétences et être sensibilisées à l'intérêt de cet outil au service de l'enfant et de sa famille.

Des freins sont apparus, liés à la complexité de l'organisation générale et à l'encadrement des groupes d'enfants mais l'adhésion de l'ensemble de l'équipe a été obtenue sur la mise en place de temps d'observation pour une meilleure cohérence de travail.

Les réunions de section mensuelles seront l'occasion de faire des synthèses : échanger sur les observations, les confronter, analyser les organisations à mettre en place si besoin et définir des stratégies personnalisées pour l'accueil et la prise en charge de chaque enfant.

Chaque professionnelle s'engage à enrichir le livret d'accueil individualisé de l'enfant d'observations qui serviront de support à l'échange avec les familles.

« En observant, on ne change rien dans l'environnement, mais notre regard sur l'environnement change ».

« (...) l'observation permet une grande capacité d'adaptation, de trouver les solutions par la créativité. »

(cf. L'observation du bébé par rapport à la méthode Esther BICK- ANAP journal)

ANNEXE 3
PROJET D'ÉVEIL SONORE ET MUSICAL

PROJET D'ÉVEIL SONORE ET MUSICAL



ANNEXE 4
PROJET D'ÉVEIL AU LANGAGE



ANNEXE 5
PROJET TRANSITION VERS L'ÉCOLE



ANNEXE 6
PROJET DEVELOPPEMENT DURABLE
POLE PETITE ENFANCE

